

COMMUNIQUE / 4 MARS 2021

DEGROUX BRUGERE CONSEILLE LE GROUPE MEILLEURTAUX DANS SON ENTREE EXCLUSIVE EN NEGOCIATION EN VUE DE L'ACQUISITION DE MES-PLACEMENTS.FR

Le cabinet Degroux Brugère accompagne le Groupe Meilleurtaux à l'occasion de son entrée exclusive en négociation en vue du rachat de mes-Placements.fr, acteur 100% en ligne de l'épargne et de la gestion de patrimoine.

Mes-placements.fr, précurseur indépendant de l'épargne et de l'assurance vie en ligne créé en 1999 par Eric Girault, a développé quatre grands domaines d'expertise : l'assurance-vie, l'épargne retraite, la défiscalisation et SCPI ou pierre-papier. Au terme d'une forte croissance, l'entreprise compte aujourd'hui près de 32 000 clients pour environ 1,4 Mds EUR d'encours sous gestion.

L'ensemble composé de mes-placements.fr et MeilleurPlacement.com (auparavant appelé MonFinancier, acquis par le Groupe en 2019) constituera le pôle épargne du Groupe Meilleurtaux, représentant 45 000 clients et plus de 2,5Mds EUR d'actifs, soit le premier acteur digital indépendant de l'épargne en France.

Pour cette opération, Degroux Brugère accompagne le Groupe Meilleurtaux sur les aspects juridiques (transactionnels et due diligence juridiques), avec Augustin Fleytoux, associé, et Oriane Rocher, avocate.

Le cabinet Deloitte accompagne le Groupe Meilleurtaux sur les aspects de due diligence, et Claris Avocats (Jean-Pascal Amoros et Léopoldine Mauvais) et Callisto (Eric Delorme et Guillaume Bodart) sur les aspects management.

Le cabinet Viguié Schmidt & Associés conseille les cédants (Nicolas Viguié, Emile Troboul).

Contacts presse

AVOCOM / Charlotte Vier + Camille Flesselles / ch.vier@avocom.fr / c.flesselles@avocom.fr /
LD : 01 48 24 00 40 ou 42.

A propos de Degroux Brugère

Le Cabinet DEGROUX BRUGERE intervient depuis plus de 30 ans auprès d'une clientèle d'actionnaires-dirigeants, d'entreprises, de groupes familiaux et de fonds, dans les domaines suivants :

- droit fiscal (patrimonial, groupes de sociétés, entreprises, contentieux),
- droit des sociétés (vie sociale, fusions-acquisitions, restructurations, haut de bilan),
- transactionnel, LBO/Private equity, venture capital,
- droit des entreprises en difficulté,
- droit commercial, contrats,
- droit social,
- contentieux judiciaire.

Le Cabinet comprend aujourd'hui environ 35 personnes, dont 10 associés et une vingtaine de collaborateurs.